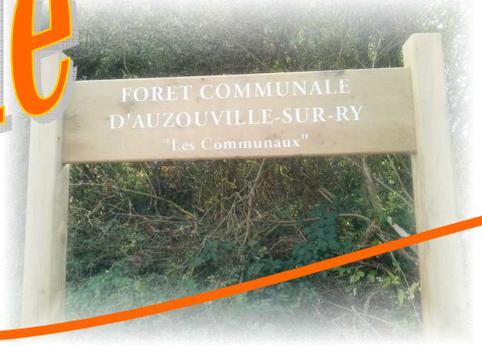


# Inf'Auzouville



## PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis plus d'un an un bureau d'études, les élus de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (CCICV) et le conseil municipal travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour les communes de Auzouville-sur-Ry, Bois-d'Ennebourg, Bois-l'Evêque, Elbeuf-sur-Andelle, Fresne-le-Plan, Grainville-sur-Ry, La Vieux-Rue, Martainville-Epreville, Mesnil-Raoul, Préaux, Ry, Saint-Denis-le-Thibout et Servaville-Salmonville.

Après le diagnostic du territoire le PADD (**P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable) vient d'être validé par les élus et a fait l'objet de deux réunions publiques.

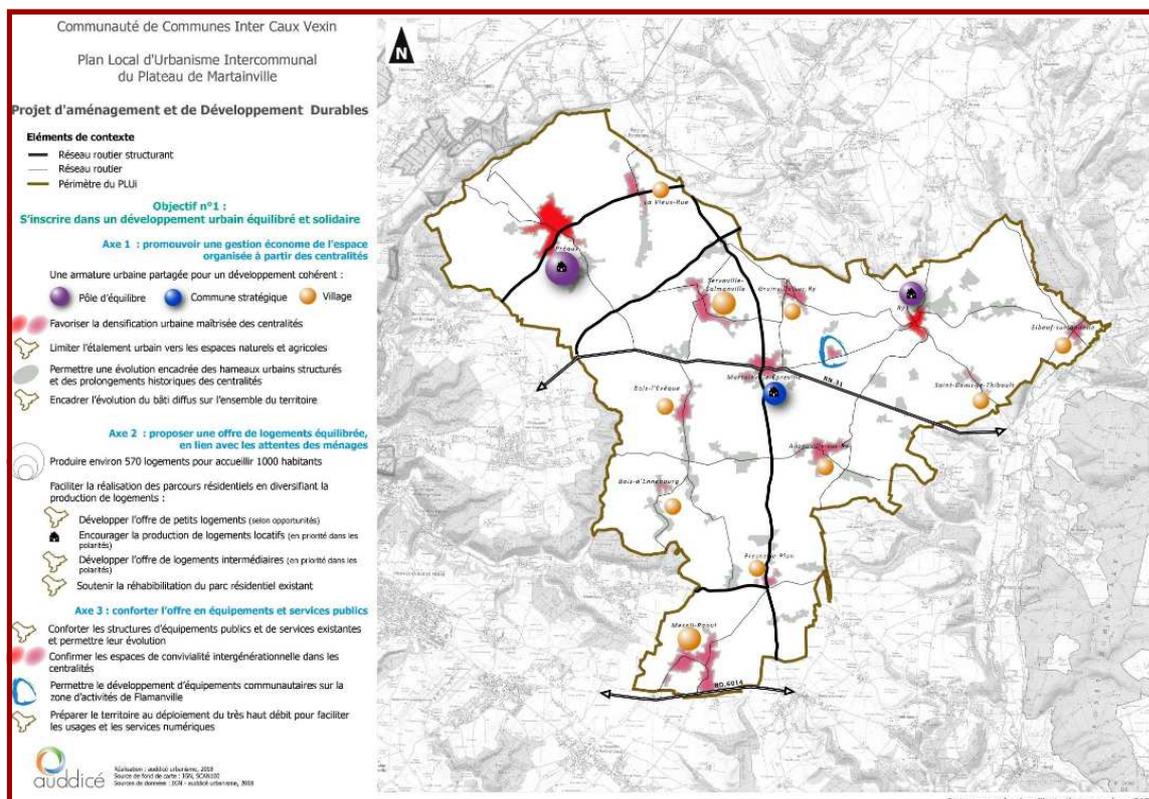
Ce document, qui définit les grandes orientations pour l'avenir, consultable en mairie, au pôle de la communauté de communes à Martainville et sur le site Internet dédié au PLUi

<https://participation.institut-auddice.com/PLUi-du-Plateau-de-Martainville>

L'étape suivante va consister à définir les zones de développement et les règles qui seront applicables

Un registre est à votre disposition en mairie pour recevoir vos observations.

Une exposition itinérante sera visible en mairie du 12 au 24 novembre dans la salle du conseil aux heures d'ouverture du secrétariat.



## Conseil municipal

---

Séances des 26 juin et 24 septembre 2018

### **Groupe scolaire – chauffe eau**

Le chauffe eau utilisé pour le groupe scolaire est défectueux et son remplacement n'a pas été prévu dans l'appel d'offre pour la réhabilitation du groupe scolaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Bance d'un montant de 720,00 € TTC, pour un chauffe eau de 100 litres vertical. La dépose sera effectuée par l'entreprise titulaire du marché plomberie dans la réhabilitation du groupe scolaire.

### **Terrain communal- plate-forme de stockage:**

Une plate-forme a été créée à proximité immédiate de la salle polyvalente pour recevoir tout le matériel communal et associatif, avec un accès à partir de l'Impasse de la Mare Odier.

L'assainissement de la salle polyvalente, a été réhabilité, mis aux normes et mis en service.

L'implantation d'une haie est prévue à l'automne.

### **PADD- Projet d'Aménagement et de Développement Durable – débat d'orientation**

Avant de poursuivre le projet de PLUi, le PADD doit faire l'objet d'un débat au sein de la communauté de communes et des conseils municipaux.

Le PADD se décline en 4 objectifs, à savoir :

- Objectif n°1: S'inscrire dans un développement urbain équilibré et solidaire
- Objectif n°2: Améliorer les conditions de mobilité selon une organisation réaliste et plus efficace
- Objectif n°3: Asseoir une stratégie de développement économique s'appuyant sur les atouts locaux
- Objectif n°4: Offrir un cadre de vie de qualité dans un environnement valorisé

Chacun de ces objectifs est décomposé en plusieurs axes.

- 3 axes pour l'objectif n°1: Promouvoir une gestion économe de l'espace, proposer une offre de logements équilibrée, et conforter l'offre en équipements publics et services publics.
- 3 axes pour l'objectif n°2: Encourager le développement des modes de transports alternatifs, améliorer les conditions de pratique des modes doux, et optimiser et sécuriser le réseau routier actuel.
- 3 axes pour l'objectif n°3: Soutenir l'activité agricole, accompagner le développement économique et la diversité commerciale, et structurer une offre touristique s'appuyant sur les atouts du territoire.
- 4 axes pour l'objectif n°4: Ménager la qualité paysagère et patrimoniale du Plateau de Martainville, valoriser les grands ensembles naturels, valoriser les ressources du territoire, et limiter l'exposition des personnes et des biens aux risques.

Cette présentation permet d'ouvrir le débat sur ces orientations:

M.Clatot est en désaccord sur la politique actuelle de l'urbanisme. Le développement modéré des villages, en limitant la consommation d'espace, provoquera une rareté des terrains à bâtir ce qui entraînera la hausse du prix du terrain à bâtir, empêchant les enfants des communes de rester sur le territoire comme cela se passe dans les zones de montagne.

Plusieurs conseillers regrettent une densification excessive qui fera perdre le caractère rural des villages comme on peut le constater dans des communes plus proches de la métropole rouennaise.

M.Guyomard demande quels impacts aura le contournement Est sur l'activité du Plateau de Martainville? Sur l'organisation du territoire? Sur la pression foncière?

Pour le développement de la circulation douce entre les villages, la question se pose quant à la prise en charge des infrastructures.

On remarque que le changement de culture et de pratiques sur ces modes de déplacements commence à s'opérer.

Le conseil municipal indique que la présente délibération atteste que le débat sur les Orientations Générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables a eu lieu.

### **Réalisation d'un emprunt Court Terme - Réhabilitation du groupe scolaire:**

Dans l'attente du versement des différentes subventions accordées pour les travaux de réhabilitation du groupe scolaire, il convient de contracter un emprunt à court terme de 180 000€ pour consolider la trésorerie.

Mme le Maire présente les propositions établies par la Caisse d'Epargne de Normandie et la Caisse Régionale du Crédit Agricole, il s'avère que la proposition de la Caisse d'Epargne est la plus intéressante. Après avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide: de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie, avec les caractéristiques suivantes:

Montant:	180 000,00 €
Taux:	0,29 %
Durée:	2 ans
Type d'amortissement du capital:	in fine
Périodicité des intérêts:	trimestrielle
Commission d'engagement:	180 €

### **Questions diverses:**

La citerne à gaz alimentant le nouveau mode de chauffage du groupe scolaire a été implantée sur l'ancien terrain de boules.

La sente des Passeux au niveau de la mairie va être dotée d'un «STOP». Un arrêté de circulation va être établi.

Fauchage annuel:

L'organisation du fauchage des chemins et des voies communales est très compliquée. La CCICV s'occupe des chemins de randonnées d'intérêt touristique (empruntant tout ou partie des chemins communaux), la commune des chemins ruraux et des voies communales et le département des routes départementales. L'entreprise AGIVERT a été retenue par la commune pour intervenir sur l'ensemble de la commune et rectifier les oublis.

Lotissement du Moulin à Vent et lotissement du Clos du Vaussier (Impasse de la Garenne):

La reprise des voiries des 2 lotissements est en cours, la CCICV a donné son avis favorable. Il a également été demandé au SDIS de vérifier la conformité des deux réserves incendie existantes sur ces lotissements. L'éclairage public va également être mis en service. Son automatisme sera vu par l'entreprise de maintenance EP.

Entente intercommunale des collèges:

La commune de Martainville-Epreville a décidé de quitter l'entente intercommunale, les frais de gestion leur semblant trop élevés. Du fait de ce retrait, un nouvel avenant doit être signé, notre commune devra confirmer par courrier avant fin octobre le maintien ou non de l'adhésion à l'entente intercommunale.

M.Clatot demande si l'entretien des haies communales, en bordure des voies publiques, peut être fait plus régulièrement. Il est également constaté par plusieurs conseillers que la tonte des talus et des chemins n'est pas satisfaisante.

## Réhabilitation du groupe scolaire

---

Depuis le début de l'été le groupe scolaire subit une cure de rajeunissement. Le groupe scolaire a été construit en 1956 par l'architecte Roger Pruvost. Il a subi au cours des années des opérations d'entretien et d'amélioration (remplacement du système de chauffage, remplacement des menuiseries, ravalement,...). Toutefois il est nécessaire de réhabiliter cet ensemble afin de mieux répondre aux nouvelles réglementations :

- Remplacement de la couverture.
- Travaux d'isolation.
- Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Création d'un WC pour personne à mobilité réduite.
- Remplacement des menuiseries.
- Remplacement du revêtement de sol.
- Installation d'une ventilation double flux.
- Remplacement de la chaudière.
- Réfection de l'installation électrique.
- Aménagement de rangement.
- Peinture des classes.
- Traitement des façades extérieures



Pendant les travaux les élèves sont accueillis dans des classes provisoires installées sur le terrain de pétanque à côté de la mairie et vont en récréation sur le court de tennis.

Quelques photos avant et pendant le chantier



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouvillesurry.fr](http://www.auzouvillesurry.fr)



Les travaux ont été retardés par des soucis d'approvisionnement et devraient se terminer à la fin du mois de novembre.

## 1918-2018

Cette année nous célébrerons le 11 novembre le « 100<sup>ème</sup> anniversaire » de la fin de la première guerre mondiale.

Ce sera l'occasion de rendre hommage aux victimes de cet effroyable épisode de notre passé et de l'ancrer dans notre conscience nationale et notre mémoire collective.

Nous invitons donc l'ensemble de la population à honorer de leur présence la cérémonie qui aura lieu devant le monument aux morts:

**le dimanche 11 novembre à 11 heures**

Ceux, jeunes ou moins jeunes qui souhaiteraient apporter un témoignage, lire un texte,... sont priés de se faire connaître en Mairie.



## Café Tricot et autres travaux d'aiguilles

Une nouvelle activité sur Auzouville, venez transmettre, partager, apprendre, échanger sur les travaux de fils et d'aiguilles.



Ouvert à toutes et à tous dans une ambiance sympathique. Débutant(e) ou confirmé(e), venez partager un moment créatif et convivial.

**CHAQUE MERCREDI de 15h à 17h  
à la bibliothèque**

Renseignements : Françoise RENARD 06 20 36 43 63



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouvillesurry.fr](http://www.auzouvillesurry.fr)

## Fête patronale du 15 août

Les thèmes les plus fous, les costumes les plus audacieux ont parcouru les rues d'Auzouville du Thil à la rue de l'ancien Manoir. Une fois de plus la fête patronale a connu un grand succès.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouillesurry.fr](http://www.auzouillesurry.fr)



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouvillesurry.fr](http://www.auzouvillesurry.fr)

## Agenda

---

<b>Dimanche 11 novembre</b>	Commémoration de l'Armistice	Anciens combattants
<b>Dimanche 18 novembre</b>	Spectacle de Théâtre	Club des Bons Amis
<b>Samedi 24 novembre</b>	Repas des Aînés	Club des Bons Amis
<b>Samedi 1er décembre</b>	Soirée à thème	Animation Village
<b>Samedi 15 décembre</b>	Noël des Enfants	Animation Village, Municipalité, Bénévoles
<b>Samedi 12 janvier 2019</b>	Cérémonie des vœux	Municipalité

## Etat Civil

---

### Décès

Jeanne BETON, née DUVAL, le 6 septembre 2018

### Mariage :

Valérie DUFOUR et Benjamin MICHEL le 06 octobre 2018

### Naissance

Titouan ONNO, le 02 juin 2018

Ipiän HADDOUCHE, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

## Contributions au bulletin municipal

---

Mesdames et Messieurs les membres des associations, pour parution dans notre prochain numéro, pensez à nous communiquer avant le 15 décembre vos dates de manifestations pour 2019, les compte-rendus de vos animations passées ou autres informations à faire paraître, par mail à l'adresse [mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr)

Ce bulletin est ouvert à tous les habitants de la commune, nous serions intéressés par des bonnes volontés désireuses de s'impliquer dans sa rédaction, n'hésitez pas à venir en mairie.

## Rappels

---

### Semaine bleue: colis des aînés

Pour les personnes de plus de 62 ans qui auraient oublié ou qui n'auraient pas pu venir chercher leur colis, celui-ci est disponible en mairie aux heures d'ouvertures jusqu'au **15 novembre**.

### Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire, pour ceux qui ne seraient pas inscrits, vous pouvez régulariser votre situation **avant le 31 décembre** pour pouvoir voter en 2019.

### Recensement des jeunes de plus de 16 ans.

Dès 16 ans vous devez vous faire recenser auprès de la mairie, cette démarche est indispensable pour pouvoir vous présenter aux examens (Baccalauréat, permis de conduire,.....).

**Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.**

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication :** Le Maire

**Chargé de la rédaction :** la commission communication

**Les rédacteurs :** Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression :** FEEM Structure, 76116 Saint Denis le Thiboult

**Distribution :** Les agents communaux, les élus.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouillesurry.fr](http://www.auzouillesurry.fr)